

# Le lien avec les études parallèles

## Annexe 3

### **SOMMAIRE :**

1 - Les cahiers de l'atelier des espaces publics de Lille Métropole	3
2 - La qualité environnementale des espaces publics	4
3 - Les autres documents	5



# *Le lien avec les études parallèles - Annexe 3*

<b>1 - Les cahiers de l'atelier des espaces publics de Lille Métropole</b>	<b>3</b>
<b>2 La qualité environnementale des espaces publics</b>	<b>4</b>
<b>3 - Les autres documents</b>	<b>5</b>

***Les quelques études et productions reprises ci-après permettent de situer l'objet du guide dans un contexte plus général tant au niveau des méthodes que du contenu. Elles confortent la cohérence de la démarche dans le domaine de la qualité et dans celui du développement durable.***

## **1 - Les cahiers de l'atelier des espaces publics de Lille Métropole**

L'atelier des espaces publics a été constitué à la demande de Lille Métropole Communauté urbaine et animé par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité des espaces publics métropolitains.

La réflexion est reprise dans des cahiers présentant les méthodes, la charte, les approches thématiques.

Les premiers documents repris ci-après sont disponibles en version papier ou en fichier.

Les actes des rencontres de l'espace public font également l'objet d'une publication. On notera en particulier la présentation de Thierry Maytraud urbaniste hydrologue à la direction de l'eau et de l'assainissement du Conseil Général de Seine-Saint-Denis « Intégrer la maîtrise des eaux pluviales dans les espaces publics ».

### **Le guide de programmation**

Les premières réflexions de l'atelier ont porté sur la phase préalable à tout projet : celle de la programmation avec pour objectif de développer une culture commune du cahier des charges dans la métropole et d'harmoniser les méthodes.

Les propositions formalisées dans le cahier « guide de programmation », présentées dans le cadre des espaces publics, peuvent être appliquées aux opérations d'urbanisme au sens large.

Les préoccupations liées à la diversité des domaines et des acteurs se retrouvent avec la même acuité pour la gestion des eaux pluviales ainsi que la nécessité d'établir le programme avant de réfléchir aux solutions techniques envisageables.

La démarche qualité à la base de la réflexion correspond à la démarche entamée également dans le domaine de l'assainissement avec la certification « curage ».

La démarche de projet est également un outil qui se révèle indispensable pour assurer la cohérence et la continuité nécessaire.

Le guide de gestion durable des eaux pluviales apporte sa contribution à la production des données générales et de certaines données spécifiques utiles à l'établissement de l'état des lieux de la programmation.

On notera la réflexion nécessaire à l'ensemble des fonctionnalités ainsi que des éléments fondamentaux comme la sécurité, la gestion, la qualité environnementale.

### **La charte des espaces publics de Lille Métropole**

Approuvée par le Conseil de Communauté du 30 mars 2007, elle contient les principes généraux dont certains sont développés dans le guide.

Rechercher la qualité des espaces publics, répondre à l'attente des usagers dans une perspective de développement durable qui révèle la nature en ville, améliorer la gestion et l'entretien et prend en compte le coût global, renforcer la présence du végétal et mettre en valeur l'eau sont des objectifs partagés pour la gestion durable des eaux pluviales.

### **Le végétal dans l'espace public**

Le végétal joue un rôle particulier dans son association avec la gestion de l'eau : il améliore la perméabilité des sols, il contribue à l'épuration et à la rétention des polluants.

On trouvera quelques exemples de traitement de sites inondables.

Si l'arbre a une place privilégiée, on trouve également les autres formes végétales telles que les pelouses, les prairies, les bosquets et massifs qui peuvent être combinées avec les différentes formes de stockage et d'infiltration : fossés, noues, bassins secs ou en eau paysagés, zones d'inondation.

Pour les bâtiments on pourrait ajouter, aux façades végétalisées reprises dans le cahier, les toits stockants et végétalisés qui peuvent être utiles à la gestion des eaux pluviales même s'ils ne sont le plus souvent pas perceptibles à partir de l'espace public.

On notera la gestion différenciée, la diminution ou la suppression souhaitée des produits phytosanitaires et l'importance de la notice d'entretien, éléments dont l'importance est déjà soulignée dans le présent guide.

## **Rencontres de l'espace public de Lille Métropole**

Dans sa présentation « Intégrer la maîtrise des eaux pluviales dans les espaces publics », Thierry Maytraud urbaniste hydrologue à la direction de l'eau et de l'assainissement du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, expose la politique du département pour la maîtrise du ruissellement. Si la contrainte est technique : créer des dispositifs de stockages des eaux pluviales, la collectivité incite les aménageurs à trouver des solutions qui allient réponse technique, facilité et économie d'entretien mais aussi parti pris urbanistique et paysager. Ces dispositifs à ciel ouvert, très visibles, font dorénavant partie intégrante de l'espace public, et deviennent les supports de nouveaux usages urbains.

## **2 - La qualité environnementale des espaces publics**

L'étude a été confiée par la Communauté urbaine de Lille au groupement Bocage (mandataire) – Bio Top Conseil – Agence « S » – Isabelle Hurpy Environnement.

Cette étude aborde les thèmes majeurs de la qualité environnementale des espaces publics et ne se veut pas exhaustive dans les différentes approches et techniques proposées, elle permet davantage de mettre en lien les différents acteurs de l'espace public et de comprendre les difficultés rencontrées pour chacune des spécialités face au développement durable.

Cette étude se veut fédératrice, et propose une méthodologie d'approche des projets, permettant aux aménageurs d'intégrer des notions de développement durable dans ces espaces multifonctionnels et complexes que sont les espaces publics.

L'équilibre et donc le bon fonctionnement de l'environnement se traduit par des liens étroits et indispensables entre différentes thématiques, cependant, ces thématiques sont bien souvent scindées et travaillées indépendamment les unes des autres dans les différents services des administrations, et ne peuvent être corroborées entre elles pour le bon développement de la qualité environnementale.

La première phase de l'étude comporte une analyse détaillée d'une vingtaine de sites exemplaires de différentes échelles reprenant des exemples d'Europe du Nord, français, régionaux et métropolitains. Une synthèse est présentée.

Ils abordent presque tous la cible environnementale « eau ».

Parmi les sites régionaux et métropolitains, on retiendra :

- la cité des Bonniers, rénovation de lotissement située à Oignies dans le bassin minier ;
- la ZAC du Muguet, zone d'activités située à Eperlecques dans la région de Saint-Omer ;
- le site de la Pierrette à Sequedin, Loos, Lomme ;
- le parking Mosaïc à Houplin-Ancoisne ;
- le quartier d'habitat de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq.

La deuxième phase analyse l'approche environnementale des aménagements et met en relation les différentes cibles environnementales. Elle propose une méthodologie générale d'intégration de la qualité environnementale dans les espaces publics qui peut être étendue à l'urbanisme en général :

- conception spatiale : prendre en charge l'écosystème global ;
- organiser une transversalité thématique pour assurer la qualité environnementale ;
- fonctionner en trois étapes : diagnostic, propositions d'alternatives, synthèse.

L'approche thématique des aspects environnementaux comporte une partie importante sur l'eau mais elle reste indissociable des autres thèmes avec lesquels elle est en lien étroit.

A titre d'exemple, on peut associer :

### **Eau et déplacements**

L'eau présente ou les aménagements linéaires prévus pour sa gestion (noues et fossés) pourront accompagner les axes de déplacement et en particulier les cheminements piétons et cyclistes.

### **Eau et continuité spatiale**

Constitution d'une trame verte – trame bleue  
L'eau et le végétal peuvent constituer un fil directeur.

### **Eau et intégration sociale**

Les espaces publics de proximité place ou terrain de sports peuvent constituer des zones de débordement maîtrisé pour des périodes de retour acceptables.

### **Eau et biodiversité**

L'eau et le végétal peuvent permettre la biodiversité et l'introduction de la nature en ville.

### **Eau et ambiance thermique**

Régulation thermique liée à la végétalisation et à la présence de l'eau permanente.

### **Eau et paysage**

Les solutions rechercheront la qualité visuelle .

### **Eau et sécurité**

### **Eau et santé**

### **Eau et pollution des sols**

La troisième phase applique la méthodologie définie par l'analyse à 5 projets métropolitains et propose une synthèse.

## **3 - Les autres documents**

On pourra se référer également aux différents documents en lien avec le développement durable : MIEL 21, agenda 21, charte éco-quartier de Lille Métropole ainsi que ceux du Département, de la Région, de l'Agence d'Urbanisme.